



Transition juste et démocratie énergétique

Proposition des travailleurs en amont de la première conférence internationale sur la transition au-delà des énergies fossiles

Santa Marta, Colombie — 27 avril 2026

Contexte politique

La « **Première conférence internationale sur la transition au-delà des combustibles fossiles** », organisée par les gouvernements colombien et néerlandais et se tenant à Santa Marta, en Colombie, se déroule dans un contexte international bien plus complexe que prévu lors de sa convocation en novembre 2025, à l'issue de la COP 30 à Belém. Nous sommes confrontés à une crise civilisationnelle sans précédent, résultat d'un modèle capitaliste qui privilégie le profit au détriment de la vie. Cette crise civilisationnelle — qui est à la fois économique, liée à la pauvreté, aux inégalités et à la guerre, mais aussi climatique — trouve son origine dans l'exploitation illimitée de la nature au profit d'une minorité mondiale et a engendré de profondes inégalités économiques, sociales, de genre et environnementales qui menacent aujourd'hui les fondements mêmes de notre subsistance.

Les phénomènes météorologiques extrêmes transforment le monde du travail en perturbant les activités économiques essentielles, en imposant des changements dans les processus de travail et en augmentant les risques professionnels. Des secteurs tels que l'agriculture, la construction et les transports, ainsi que les services publics – notamment la collecte des déchets solides, la protection des ressources naturelles et le personnel d'intervention en cas de catastrophe – sont confrontés à des dangers croissants tels que le stress thermique. Les travailleurs des services publics évoluent dans des conditions de travail de plus en plus difficiles et intenses à mesure que la demande de services augmente, par exemple dans les secteurs de la santé et de l'aide sociale. Cette réalité touche particulièrement durement ceux qui travaillent dans le secteur informel – vendeurs de rue, recycleurs et aidants – et entraîne également des migrations forcées pour les communautés qui doivent abandonner leurs territoires en raison de la perte de leurs moyens de subsistance.

Depuis le début de l'année 2026, la situation a été exacerbée par une lutte géopolitique violente pour le contrôle des ressources énergétiques, qu'il s'agisse de combustibles fossiles ou d'autres sources. L'extrême droite, à la tête de l'impérialisme et des puissances néocoloniales, recourt à la guerre et à l'ingérence pour maintenir son hégémonie, menaçant la souveraineté des nations et l'autodétermination des peuples. Ce scénario coïncide avec la montée d'une extrême droite qui promeut le déni climatique et la gouvernance d'entreprise comme outils de pillage des biens communs, plongeant le monde dans un état de tension constante qui met en péril la paix mondiale.

Cette ère d'impunité totale a commencé avec l'intensification du génocide israélien contre le peuple palestinien, qui se poursuit encore aujourd'hui, est retransmis en direct et bénéficie toujours du soutien des grandes puissances mondiales. Une étape décisive dans cette escalade pour le contrôle des sources d'énergie a été l'opération militaire américaine au Venezuela et l'enlèvement du président Nicolás Maduro le 3 janvier 2026, qui a créé un dangereux précédent d'agression impérialiste directe, violant la souveraineté et utilisant la puissance militaire et la supériorité technologique



pour asservir des nations et s'appropriier leurs ressources. Cette action militaire contre le Venezuela a eu pour effet direct la radicalisation du blocus contre Cuba, imposant un blocus énergétique total à l'île.

L'agression conjointe des États-Unis et d'Israël contre l'Iran, menée depuis le 28 février 2026, qui a entraîné des pertes humaines et la destruction d'infrastructures dans tout le Moyen-Orient, s'inscrit également dans ces guerres pour le contrôle du pétrole et du gaz. Ces événements ont mis à rude épreuve l'ensemble du système énergétique mondial, démontrant comment la dépendance aux combustibles fossiles est utilisée comme une arme de guerre et un facteur d'effondrement économique.

Du point de vue du mouvement syndical international, nous reconnaissons que le monde connaît un effondrement du système multilatéral, incapable de mettre fin aux multiples conflits à travers le globe et à la paralysie des institutions de protection des droits humains, de l'aide humanitaire et d'autres organismes – une situation qui a facilité la progression de programmes bellicistes, haineux et racistes. Nous exprimons notre solidarité en particulier avec la cause du peuple palestinien, dénonçons le génocide en cours à Gaza et condamnons toutes les formes de colonialisme, d'ingérence et de blocus contre des nations souveraines.

Dans ce contexte, le défi de la Conférence de Santa Marta consiste à résoudre la contradiction entre la nécessité pour le système capitaliste de maximiser l'utilisation des combustibles fossiles afin de maintenir ses profits et le besoin urgent de la population mondiale de trouver des solutions pour surmonter la crise climatique et s'orienter vers des économies à faibles émissions de carbone grâce à des processus de transformation visant la justice sociale. La transition vers l'abandon des combustibles fossiles est essentielle pour lutter contre la crise climatique et réduire les causes des conflits liés au contrôle des ressources, au colonialisme et à l'exploitation. Le mouvement syndical réaffirme que cette transition ne peut se limiter à un simple ajustement technique, mais doit être un processus garantissant un développement durable, avec une justice sociale, fiscale, de genre, économique et environnementale, fondé sur la démocratie, la transparence et la participation.

À cet égard, nous affirmons que la lutte contre l'évasion fiscale pour garantir des recettes extraordinaires et la promotion d'obligations d'investissement obligatoires pour la paix avec la nature doivent devenir des sources légitimes de financement international. Cela nécessite une nouvelle gouvernance mondiale qui s'attaque aux paradis fiscaux, contrôle les flux de capitaux et reconnaît les droits de la nature comme une limite au pouvoir du marché. Il n'y aura pas de véritable transition juste si les profits sont privatisés et les coûts socialisés ; la justice climatique exige la justice fiscale, le pouvoir syndical et une rupture définitive avec la logique capitaliste qui a transformé la vie en marchandise.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une transition juste, fondée sur le respect et la promotion des droits fondamentaux du travail de l'OIT, capable de générer et de garantir un développement durable, avec un travail décent — protection sociale universelle, liberté d'association, négociation collective, justice sociale —, l'égalité et l'équité entre les sexes, la souveraineté alimentaire et énergétique, la conservation des biens communs et l'autodétermination des peuples, des territoires et des nations. Nous réaffirmons qu'avec les mouvements sociaux alliés de la région et du monde entier, nous continuerons à faire avancer et à défendre le programme des travailleurs, afin de construire la justice sous toutes ses dimensions.

Enfin, nous, les syndicats, venons à cette conférence en réaffirmant que ce n'est que par la paix, le désarmement, l'intégration régionale et la démocratie qu'une véritable



justification. Nous nous opposons à l'augmentation des dépenses militaires et au réarmement de l'industrie. Nous exigeons un modèle qui s'attaque aux asymétries entre les classes sociales et entre les nations du Nord et du Sud, garantissant le droit de tous les peuples à un développement qui préserve les biens communs. Nous continuerons à promouvoir un programme où le travail décent, la souveraineté et l'autodétermination sont les piliers d'un avenir durable pour la classe ouvrière.

Déclaration de principes et vision politique

Le mouvement syndical international soutient que la transition juste doit être comprise comme un changement systémique profond, rejetant tout processus qui fait peser les coûts de la crise sur la classe ouvrière ou creuse les écarts entre le Nord et le Sud. Le Nord doit assumer ses propres responsabilités en matière de réparation en annulant la dette due au Sud, en accélérant l'élimination progressive des combustibles fossiles et en transférant aux pays du Sud les technologies et les ressources financières nécessaires à l'atténuation, à l'adaptation, à la prise en charge des pertes et dommages, ainsi qu'à la transition juste.

À cet égard, nous proposons de placer « le public » au centre, de gérer l'énergie comme un bien commun et un droit humain sous la propriété, la gestion et la fourniture publiques participatives, et de promouvoir des alternatives de gestion communautaires, tout en luttant contre son traitement comme une marchandise au service du profit des entreprises. Cette vision exige une intégration souveraine des peuples, fondée sur le consensus des mouvements sociaux et libre de tout modèle imposé par des agendas néolibéraux qui méprisent l'autonomie territoriale.

De même, nous dénonçons la mainmise des entreprises sur les agendas climatiques et rejetons les « fausses solutions » telles que les marchés du carbone, la géo-ingénierie et les mécanismes « zéro émission nette » qui permettent aux entreprises transnationales de continuer à polluer sous le couvert de la durabilité. Notre proposition est une vision contre-hégémonique qui rompt avec la logique du « capitalisme vert », en donnant la priorité à la vie plutôt qu'à l'accumulation de capital et en démasquant le modèle extractiviste actuel. Cette approche doit tenir compte du contexte actuel de guerre pour le contrôle des ressources et de la crise de la démocratie régionale, en intégrant pleinement l'Agenda pour le travail décent de l'OIT et en garantissant la liberté d'association et la négociation collective comme piliers indivisibles du processus.

Pilier 1 : Surmonter la dépendance économique et restructurer les territoires

La décarbonisation de nos économies doit être un processus planifié qui garantisse la stabilité des territoires et le bien-être de leurs habitants grâce à un dialogue social contraignant, tel que défini dans les lignes directrices de l'OIT sur la transition juste. Ce processus doit également être ouvert à la participation démocratique des communautés, des peuples autochtones et des mouvements sociaux, et s'appuyer sur des critères de transformation sociale qui réduisent les inégalités et soient redistributifs, plutôt que de concentrer les ressources et le pouvoir.

Nous proposons la création d'espaces tripartites institutionnels permanents où les syndicats disposent d'un réel pouvoir de décision sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les plans sectoriels, garantissant que ces dialogues se déroulent sur un pied d'égalité et harmonisent les niveaux national, régional et local. Nous n'accepterons pas



des processus purement consultatifs qui laissent les travailleurs à la merci des forces du marché à la suite de fermetures d'usines et ne visent pas à être contraignants pour les entreprises.

Pour parvenir à une restructuration efficace, nous exigeons des programmes structurés de formation technique et de reclassement professionnel, assortis d'une garantie d'emploi décent. Ces systèmes universels de protection sociale doivent être financés par des ressources fondées sur la justice fiscale. Une autre mesure nécessaire est la mise en œuvre de politiques incluant la réadaptation sanitaire des personnes touchées et la reconnaissance des maladies professionnelles chroniques afin de permettre une retraite anticipée.

Ces politiques doivent inclure des programmes structurés et cohérents, dotés de budgets alloués, pour devenir de véritables politiques d'État, impliquant tous les ministères et organismes publics, de manière à transcender les changements de gouvernement et à garantir la sécurité des revenus et l'accès aux soins de santé à tout moment.

Nous exigeons que les multinationales et les sociétés minières veillent à ce que leurs processus de fermeture et de retrait de ces territoires soient équitables, participatifs et axés sur les communautés locales, garantissant une réparation intégrale des préjudices sociaux, professionnels, environnementaux et culturels causés par l'extractivisme, ainsi que des mesures de restauration, de transition économique et des garanties de non-répétition, et que le gouvernement se porte garant de ces mesures.

Des services publics universels de haute qualité — financés, gérés et fournis grâce à des fonds publics — sont essentiels à la diversification économique. De nouvelles stratégies de développement, dont l'objectif premier est de lutter contre les inégalités structurelles, ne peuvent voir le jour sans institutions et services publics solides, garantissant une planification efficace et privilégiant la satisfaction des besoins plutôt que la maximisation des profits. De plus, la qualité des services publics est vitale pour bâtir une société plus résiliente et plus équitable, en répondant aux besoins des communautés, en renforçant leur résilience et en les aidant à faire face aux conséquences de la crise climatique.

Pilier 2 : Transformation de l'offre et de la demande (démocratisation)

La transition juste représente une opportunité historique de démocratiser le système énergétique, en garantissant que l'énergie soit un droit fondamental géré par des entreprises publiques et des formes de gestion impliquant la participation sociale et communautaire. Nous proposons que les entreprises publiques agissent comme moteurs de la transition juste, dotées de mandats légaux pour développer les énergies renouvelables publiques, distincts de la gestion participative des entreprises communautaires. Cela inclut des politiques de recherche et développement en matière de technologies d'énergie propre et le rôle de l'État dans ce processus.

Il est impératif d'abroger les lois de privatisation et d'autres formes de contrôle privé sur les entreprises, afin de restaurer la fonction sociale et éthique publique de ces entités et de développer des architectures biorégionales qui favorisent les micro-réseaux sous contrôle social.

Cette démocratisation nécessite une adaptation technologique qui intègre des outils aux réalités locales et aux modes de vie non monétaires des peuples autochtones, en veillant à ce que les infrastructures clés, telles que les chemins de fer et les transports publics locaux, servent à



transformer le modèle de production sans créer de nouvelles dépendances, et de reconnaître la mobilité durable comme un droit universel.

Nous exigeons l'interdiction des exportations d'énergie qui alimentent le génocide, les guerres et d'autres crimes, et tenons les entreprises énergétiques pour responsables de leurs crimes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de l'extraction à la consommation finale.

Conformément aux recommandations de l'OIT, promouvoir les coopératives et les entreprises de l'économie sociale afin de donner aux communautés le contrôle de la production et des prix, en intégrant les marchés publics pour stimuler les MPME locales.

Pilier 3 : Coopération internationale et nouvelle gouvernance mondiale

L'architecture internationale doit être profondément réformée pour permettre une transition juste à l'échelle mondiale, et en particulier dans les pays du Sud, qui soit juridiquement contraignante et soumise au contrôle des syndicats, en commençant par un traité de non-prolifération des combustibles fossiles et en poursuivant par la planification de l'élimination progressive des combustibles fossiles afin d'atteindre l'objectif de 1,5 degré. Nous exigeons la suppression du régime de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), qui confère aux entreprises transnationales le pouvoir de contester des mesures prises démocratiquement et souverainement dans l'intérêt public.

Nous proposons un financement fondé sur des responsabilités communes mais différenciées, mis en œuvre par le biais de subventions et d'échanges de dette contre des mesures climatiques, ancré dans des principes de justice fiscale qui combattent directement l'évasion fiscale, les paradis fiscaux, les flux financiers illicites et la réorientation des subventions aux combustibles fossiles, tout en taxant les profits exceptionnels des entreprises énergétiques, afin de garantir que le coût ne retombe pas sur les factures des ménages ou la dette publique.

La coopération doit garantir que les transferts de technologies ne génèrent pas de dette, ne laissent pas derrière eux des capacités installées et ne soient pas conditionnés par des brevets, en s'adaptant aux conditions et aux besoins énergétiques nationaux et en établissant des quotas de participation des travailleurs dans les nouvelles industries durables par la création d'emplois décents. Il est essentiel d'appliquer les normes contraignantes de diligence raisonnable de l'OIT tout au long de la chaîne de valeur de l'énergie propre afin de prévenir le travail précaire.

En outre, nous promovons les plans nationaux pour un travail décent et l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale en faveur de transitions justes afin de mobiliser des ressources coordonnées qui soutiennent les processus nationaux de décarbonisation dans le respect de la justice sociale.

Considérations finales

La durabilité de tout processus de transition juste dépend de l'intégration et de la coopération régionales et mondiales, car aucun pays agissant de manière isolée ne sera en mesure de faire face aux dynamiques transnationales du marché et au contrôle de l'énergie par les entreprises. Il est également nécessaire d'adopter une approche centrée sur les personnes, inclusive et féministe, fondée sur les classes sociales, qui reconnaisse le travail de soins et la parité entre les sexes dans la prise de décision. Il est nécessaire d'éradiquer la culture antisyndicale et de garantir le respect absolu des droits fondamentaux du travail de l'OIT,



y compris les droits des peuples autochtones, avec un consentement préalable et éclairé conformément à la Convention n° 169.

La participation effective des organisations syndicales, aux côtés des communautés urbaines et rurales, des peuples autochtones et des autres secteurs concernés, est l'une des garanties de légitimité et de viabilité politique pour parvenir à une justice climatique mondiale qui assure des moyens de subsistance décents à l'ensemble de la classe ouvrière.